

## Communiqué de presse

Mardi 21 février 2012

# L'initiative sur les vacances nuit aux entreprises suisses

Les organisations faitières de l'économie disent **NON** à l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous »

**L'initiative sur les vacances n'est pas une bonne recette pour l'économie suisse, car les coûts de la main-d'œuvre sont déjà très élevés dans notre pays. Une hausse supplémentaire nuirait à notre compétitivité et menacerait des emplois. De plus, avec ses exigences rigides, l'initiative saperait le dialogue avec les partenaires sociaux, qui a fait ses preuves. Ces différentes raisons expliquent le rejet par les milieux économiques d'une initiative qui n'est pas finançable. Telle est la position défendue par des représentants de l'Union patronale suisse, de Swissmem, de la Fédération des Entreprises Romandes Genève et d'economiesuisse à l'occasion d'une conférence de presse.**

Exiger six semaines de vacances payées est tentant. Après un examen détaillé de la question, cette mesure se révèle inutile pour de nombreux travailleurs. En effet, grâce à de nombreuses conventions collectives de travail et réglementations d'entreprise, le droit aux vacances se monte déjà à cinq semaines de vacances en moyenne. Il atteint même 5,4 semaines pour les salariés de plus de 50 ans. Ces réglementations négociées par les partenaires sociaux seraient menacées par une réglementation rigide. D'après Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, « les partenaires sociaux ne disposeraient plus d'aucune marge de manœuvre pour négocier des solutions pragmatiques ». Or les vacances ne sont pas l'unique élément constitutif des conditions de travail. L'évolution du salaire, les prestations sociales ou le travail à temps partiel sont tout aussi importants.

### L'initiative sur les vacances nuit aux entreprises

Aux yeux de Hans Hess, président de Swissmem, l'initiative attaque la compétitivité des entreprises suisses. Et de préciser, « dans l'industrie, le coût de la main-d'œuvre helvétique est déjà le deuxième plus élevé du monde ». Une augmentation du droit aux vacances pénaliserait encore davantage les entreprises confrontées à la concurrence internationale. « Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre », a déclaré Hans Hess. De plus, cette mesure occasionnerait également des coûts d'organisation (suppléances, coordination lors d'absences prolongées), qui ne seront pas faciles à assumer, en particulier pour les petites entreprises. **Si les absences pour cause de vacances ne peuvent pas être compensées, la création de valeur diminuera.** Et plus les effectifs seront réduits, plus les absences et les coûts supplémentaires se feront sentir.

### Éviter de menacer la place économique suisse

Six semaines de vacances coûteraient 6,3 milliards de francs environ aux employeurs suisses. L'augmentation des coûts de la main-d'œuvre réduirait les chances de la Suisse dans le contexte de la concurrence internationale. Les perdants seraient avant tout des petites et moyennes entreprises. En effet, lorsque de grandes entreprises internationales quittent la Suisse, leurs fournisseurs en pâtissent

aussi. Si les entreprises suisses ne peuvent plus produire à des prix compétitifs, on ne pourrait éviter des délocalisations à l'étranger. « Dans l'intérêt de l'emploi, il convient de l'éviter absolument », a souligné Gerold Bühler, président d'economiesuisse.

### **Le stress augmenterait**

Les auteurs de l'initiative se sont fixé pour objectif de combattre l'augmentation du stress. Cependant, il n'a pas été prouvé que davantage de vacances réduise le stress à long terme ou améliore la santé. Les Français par exemple qui travaillent 35 heures par semaine et ont 35 jours de vacances (y compris les jours fériés) ont nettement plus de temps libre que les Suisses. Cela n'a pas apporté grand-chose à la France. Le taux de chômage est élevé, l'économie affaiblie et les Français se font porter pâle deux fois plus souvent (8,5 jours) que les Suisses. Si les travailleurs souhaitent porter le droit aux vacances des travailleurs à six semaines, cela ne se fera pas sans contrepartie. Des baisses ou le gel des salaires pourraient en être la conséquence. « L'initiative aurait un effet boomerang pour les salariés », a conclu Blaise Matthey, directeur de la Fédération des Entreprises Romandes Genève.

Pour toutes questions :

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, tél. 079 634 12 10

Hans Hess, président de Swissmem, tél. 079 687 04 00

Blaise Matthey, directeur de la Fédération des Entreprises Romandes Genève, tél. 079 628 11 91

Gerold Bühler, président d'economiesuisse, tél. 079 406 60 13



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Conférence de presse du 21 février 2012  
« L'économie contre l'initiative sur les vacances »

Seul l'exposé prononcé fait foi.

## **Les trois arguments principaux contre l'initiative sur les vacances**

***Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse***

La revendication « 6 semaines de vacances pour tous » suscite la sympathie. De plus, les auteurs de l'initiative avancent des arguments apparemment raisonnables pour justifier cette mesure : ils évoquent la nécessité pour les travailleurs de se reposer davantage et leur droit à bénéficier dans une mesure adaptée des gains de productivité réalisés. Un examen détaillé révèle toutefois que :

1. L'initiative est inutile pour un grand nombre de travailleurs.
2. L'initiative restreint la marge de manœuvre des partenaires sociaux pour négocier la réglementation des conditions de travail.
3. Avec les coûts supplémentaires qu'elle occasionnerait, l'initiative menace des emplois en Suisse.

Permettez-moi de vous exposer brièvement ces trois arguments contre l'initiative sur les vacances. Mes collègues approfondiront dans leurs exposés les raisons du refus exprimé.

### **Les travailleurs suisses ne sont pas en reste en matière de vacances**

Bien que la législation actuelle donne droit à quatre semaines de vacances par an, un grand nombre de salariés bénéficient déjà d'une convention collective de travail ou d'une réglementation d'entreprise bien plus généreuse. Ainsi, les salariés du secteur du bâtiment, de la branche de l'impression et de l'industrie horlogère ont droit à cinq semaines de vacances et à une semaine de plus à partir de 50 ans. L'industrie chimique et pharmaceutique a mis en place une solution presque aussi généreuse et, dans l'industrie MEM, les collaborateurs dès 40 ou 50 ans sont encore mieux lotis. Le droit effectif aux vacances est également nettement supérieur au minimum légal dans d'autres branches. En règle générale, il faut ajouter entre huit et dix jours de congé payés. Et les collaborateurs peuvent souvent prendre des jours de congé pour compenser des heures supplémentaires.

On ne peut pas dire que les travailleurs suisses soient en reste en matière de vacances et ils ne sont pas à plaindre en comparaison internationale. En effet, il ne suffit pas d'examiner les réglementations légales, il faut comparer le droit effectif aux vacances. Affirmer, comme le font les auteurs de l'initiative, que les salariés suisses ne disposent pas des plages de repos nécessaires contredit totalement les études relatives à la satisfaction par rapport au travail et les statistiques relatives aux absences : plus de 85 % des travailleurs suisses déclarent qu'ils parviennent à concilier le travail et les loisirs de manière satisfaisante. Et les absences pour cause de maladie ne sont pas plus nombreuses en Suisse, mais au contraire moins nombreuses que dans des pays qui accordent davantage de vacances. Contrairement à ce qu'affirment les auteurs de l'initiative, augmenter les vacances n'est pas le bon moyen de lutter contre le stress.



## **Les réglementations différenciées négociées par les partenaires sociaux ont fait leurs preuves**

Si un grand nombre de salariés ont déjà droit à plus de quatre semaines de vacances, pourquoi nous opposons-nous à l'augmentation du droit légal aux vacances ? Il est primordial que les bonnes conditions offertes en matière de vacances en Suisse soient adaptés par les partenaires sociaux concernés aux possibilités et aux besoins des différentes branches ou entreprises. En cas d'augmentation du droit légal minimum de quatre à six semaines de vacances, cette possibilité de se différencier disparaîtrait. Les partenaires sociaux n'auraient plus de marge de manœuvre pour négocier des solutions pragmatiques. C'est pourtant aux branches et aux entreprises de négocier de quelle manière les travailleurs tirent profit des gains de productivité. Ces derniers ne doivent pas nécessairement être répercutés sous la forme d'un allongement des vacances. Les salariés sont nombreux à attacher autant d'importance à d'autres éléments constituant les conditions de travail, comme l'horaire de travail hebdomadaire, le salaire ou les prestations sociales. Il est incompréhensible que les syndicats appellent le législateur à donner unilatéralement la priorité aux vacances et à abandonner un champ de négociation classique.

## **La hausse des coûts menace l'emploi**

En Suisse, la répartition des gains de productivité par les partenaires sociaux fonctionne bien et on ne saurait parler d'un besoin de rattrapage ou d'une augmentation des vacances. Quand ils affirment le contraire, les initiants se fondent sur des calculs erronés. Ils mettent en regard les gains de productivité de l'ensemble de l'économie, y compris ceux obtenus grâce à des changements structurels, et l'évolution de l'indice des salaires, qui ne tient pas compte de ces changements. Si on analyse les bons chiffres, il apparaît que la productivité et les salaires ont évolué pour ainsi dire en parallèle pendant les vingt dernières années. Il en ressort que les coûts du travail sont élevés. Ils sont supérieurs de 25 %, voire un tiers, à ceux d'économies concurrentes importantes et entravent déjà la compétitivité internationale des entreprises suisses.

Dans ce contexte, il serait irresponsable d'accepter la hausse des coûts induite par l'initiative sur les vacances. En effet, pour les entreprises concernées, une semaine de vacances supplémentaires accroît de plus de 2 % les coûts bruts de la main-d'œuvre. Il faut s'attendre à des coûts avoisinant 6,3 milliards de francs pour l'ensemble de l'économie – selon une estimation prudente. En outre, les entreprises risquent de devoir faire face à des coûts d'organisation et à une baisse de la création de valeur. Les PME seraient particulièrement touchées. De nombreuses entreprises ne pourraient pas faire face à ces charges et devraient raboter d'autres prestations ou supprimer des emplois.

Il reste à espérer que, le 11 mars prochain, les électeurs pèseront tous les intérêts en jeu et qu'ils résisteront à la tentation d'accepter l'attrait trompeur de vacances supplémentaires. Un NON est aussi et surtout dans l'intérêt des travailleurs !

**Conférence de presse**  
**L'économie contre l'initiative sur les vacances**  
21 février 2012

**Six semaines de vacances affaiblissent la compétitivité de l'industrie suisse d'exportation**

**Exposé de M. Hans Hess, président de Swissmem**

Mesdames, Messieurs,

La position de Swissmem sur l'initiative sur les vacances est claire: six semaines de vacances au minimum affaibliraient la compétitivité de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM), et ce dans un environnement économique déjà très difficile. L'initiative menace, purement et simplement, des emplois. Elle ne permettrait plus non plus de négocier, selon un modèle qui a fait ses preuves, les réglementations sur les vacances entre les partenaires sociaux.

L'industrie MEM occupe une position clé dans l'économie suisse. Elle génère environ 9% du PIB de la Suisse et emploie plus de 330 000 personnes. Elle exporte près de 80% de sa production, dont plus de 60% à destination de la zone euro. Si l'on considère toute l'économie, l'industrie MEM est responsable de plus d'un tiers des exportations suisses de marchandises. Pour que l'industrie MEM puisse continuer de jouer son rôle de pilier de l'économie suisse, elle doit être compétitive sur la scène internationale.

En 2011, la vigueur du franc a laissé des traces profondes dans l'industrie MEM. De nombreuses entreprises ont été contraintes d'abaisser sensiblement leurs prix à l'exportation pour pouvoir encore gagner des commandes. Durant les neuf premiers mois de 2011, les prix ont diminué de 4,8% par rapport à la même période de l'année précédente. Ces baisses se sont répercutées de plein fouet sur les marges. Plus d'un tiers des entreprises de l'industrie MEM opèrent dans la zone de pertes. Beaucoup ne survivent pour l'instant que grâce à leurs réserves.

Les entreprises de l'industrie MEM ont rapidement réagi et pris toutes sortes de mesures au niveau opérationnel pour atténuer les conséquences négatives du franc fort. Ces mesures ne suffisent cependant de loin pas pour compenser les pertes. Aujourd'hui déjà, de nombreuses entreprises se heurtent à leurs limites et luttent pour leur existence, bien qu'elles ne soient pour rien dans ce qui leur arrive.

## **Les coûts de l'initiative pèsent surtout sur les petites entreprises**

Une acceptation de l'initiative sur les vacances entraînerait d'importants coûts supplémentaires. Le surcoût direct est estimé à quelque 6,3 milliards de francs. Les coûts du travail en Suisse sont aujourd'hui déjà les deuxièmes plus élevés du monde. Ils sont beaucoup plus élevés que dans la plupart des pays industrialisés. Une acceptation de l'initiative les ferait encore renchérir et porterait un grave préjudice à la compétitivité internationale de l'industrie suisse d'exportation. Nous ne pouvons pas nous le permettre. Des coûts supplémentaires sont exactement le contraire de ce dont a actuellement besoin l'industrie d'exportation. Pour continuer d'exister, les entreprises doivent innover et accroître leur efficacité. L'initiative sur les vacances produit l'effet inverse: pour un salaire inchangé, elle diminue le rendement et, partant, l'efficacité des entreprises.

Une hausse des coûts du travail ne constitue pas la seule conséquence de l'initiative sur les vacances. L'augmentation des charges salariales s'accompagnerait d'une hausse des coûts d'organisation. Pour les entreprises, compenser des absences plus longues et plus fréquentes nécessite un travail de coordination considérable. La main-d'œuvre de remplacement n'est pas toujours sous la main. Trouver des solutions de remplacement flexibles et avantageuses qui disposent du savoir-faire nécessaire n'est souvent pas possible dans des entreprises spécialisées. Si les absences pour cause de vacances ne peuvent pas être compensées, la valeur créée diminue. Les charges financières et organisationnelles occasionnées par les remplacements poseraient de graves problèmes aux petites entreprises, qui représentent 93% des entreprises de la branche. Car plus les effectifs d'une entreprise sont petits, plus les absences se font sentir.

En raison des coûts auxquels elles doivent faire face, de nombreuses entreprises se posent aujourd'hui déjà la question de la délocalisation. Une acceptation de l'initiative sur les vacances enverrait un signal catastrophique, qui dépasserait de loin les conséquences financières. Si les directions des entreprises commencent à avoir l'impression que la Suisse devient plus chère, la tendance à la délocalisation des emplois vers des pays meilleur marché augmentera.

## **L'industrie MEM a une réglementation généreuse sur les vacances.**

Pour conclure, permettez-moi de souligner un fait important. Aujourd'hui déjà, tous les employés qui sont assujettis à la CCT de l'industrie MEM ont droit à 25 jours de vacances au minimum par an. Ce droit passe à 27 jours dès 40 ans et à 30 jours dès 50 ans. S'y ajoutent 9 jours fériés payés et, souvent, différents ponts. Ces réglementations, qui sont le fruit des négociations entre les partenaires sociaux, sont ancrées dans la CCT de l'industrie MEM. L'exemple de l'industrie MEM le montre: trouver des solutions praticables qui répondent aux besoins et aux possibilités des différentes branches devrait rester l'affaire des partenaires sociaux. Nous ne voulons pas que notre marge de manœuvre dans ces négociations soit restreinte par le législateur.

Souvenez-vous-en: une acceptation de l'initiative sur les vacances affaiblit la compétitivité de l'industrie d'exportation et détruira des emplois, dans les petites et moyennes entreprises surtout, nos PME.

**Conférence de presse des milieux économiques  
21 février 2012, Berne**

**Non à l'initiative "six semaines de vacances pour tous"**

***La thématique du stress n'a rien à voir avec la durée des vacances***

**Blaise Matthey, Directeur général  
Fédération des Entreprises Romandes Genève**

Le syndicat Travail.Suisse met en avant dans sa campagne en faveur de l'initiative « six semaines de vacances pour tous » l'argument du stress. Sans nier l'existence de cette problématique qui touche le monde du travail, l'initiative ne représente en rien une solution pour les salariés. Aucun spécialiste du monde du travail ne s'aventurera à affirmer le contraire.

Sur ses affiches, Travail.Suisse affirme que les six semaines de vacances représentent le « meilleur programme anti-stress ». Voilà qui ne manque pas d'interpeller, car si cette affirmation semble séduisante au premier abord, elle s'avère fautive après un examen plus attentif des faits et des chiffres.

Le SECO a récemment constaté dans une étude une hausse du stress dans le monde du travail. Ainsi, 34% des personnes actives interrogées affirment se sentir souvent, voire très souvent stressées. A contrario, cela signifie donc aussi qu'une grande partie des salariés ne se sentent jamais ou rarement stressés. En d'autres termes, l'initiative veut étendre à tous les travailleurs le bénéfice supposé de six semaines de vacances, alors que presque 70% des personnes concernées n'ont pas de réel besoin de mesure particulière au titre de la lutte contre le stress.

A titre comparatif, une étude récente indique que 41% des salariés actifs français sont stressés. Les causes du stress en France sont similaires à celles observées chez nous, malgré une durée de la semaine de travail de 35 heures et 5 semaines de vacances (sans compter les jours fériés au nombre de 10).

Une autre étude effectuée en Finlande indique que jusqu'à 50 % des travailleurs éprouvent, à des degrés divers, des sentiments de burnout. Or, une enquête de la société Mercer parue en 2009 indique que la Finlande est l'un des pays qui octroie le plus de jours de congé par année, soit 40 !

La problématique du stress est réelle, mais elle dépasse très largement le cadre de l'augmentation des vacances.

Il faut d'ailleurs relever que les études menées par le SECO sur le stress ne disent rien de la durée des vacances des personnes interrogées. Intuitivement, il n'est pas difficile d'écartier l'hypothèse selon laquelle les salariés ayant 4 semaines de vacances seraient stressés, et ceux disposant de 5 semaines ou plus, le seraient moins ou pas du tout. En outre, comme l'on sait que la durée des vacances est bien souvent supérieure à 4 semaines en Suisse, il est forcément des travailleurs très stressés ayant probablement déjà plus de 4 semaines de vacances !

On se doute ainsi bien que le stress n'est pas lié à la durée des vacances. Il est plutôt le corollaire d'un ensemble de facteurs économiques et sociaux, au rang desquels figure la nécessité de maintenir une économie compétitive dans un monde globalisé. Le stress peut être aussi le résultat de dysfonctionnements dans l'organisation interne de certaines entreprises : délais trop courts, interruptions fréquentes du travail, mauvaise planification, instructions peu claires etc...Et enfin, le stress est souvent lié à des changements au sein de l'entreprise, ou ayant trait à la nature du travail, voire à des éléments relevant de la sphère privée des employés. Au point que selon l'un des spécialistes de l'OMS, les causes du burnout et du stress sont matières à spéculation tellement leur éventail est large.

Loin d'aider à soulager les personnes stressées, l'initiative sur les vacances aurait bien plutôt pour effet, par la multiplication des absences, de renforcer le stress, puisque la même quantité de travail devrait être réalisée durant un laps de temps réduit. Les entreprises les plus petites n'auront vraisemblablement pas les moyens d'engager des remplaçants. La charge de travail sera ainsi reportée sur les autres employés le reste de l'année.

Les effets du stress représentent selon l'estimation du SECO un coût global de 10 milliards de francs par an en Suisse. L'initiative n'y changera rien. En revanche, le prix des six semaines de vacances, soit plus de 6 milliards de francs, viendrait s'y ajouter.

Au final, l'initiative sur les vacances constitue plus un problème qu'une solution. Notre économie doit continuer à faire des efforts pour mieux combattre le stress. C'est d'ailleurs une obligation légale, autant qu'une nécessité pour demeurer productif. Cela se fera avec d'autant plus d'efficacité que les entreprises ne seront pas placées sous une contrainte de coût et d'organisation supplémentaire qui pénalisera leur organisation du travail.

Un modèle suisse à préserver

Outre l'aspect particulier du stress, sur lequel je souhaitais mettre l'accent, j'aimerais aussi insister sur le caractère inadéquat de l'initiative par rapport à notre vision – qui est aussi partagée par de nombreux employés – de notre modèle économique en général.

C'est à juste titre que notre pays peut afficher une certaine fierté sur ce plan. Notre prospérité est le fruit d'un travail de longue haleine, misant sur la productivité, sur l'engagement individuel et collectif, sur la modération salariale, des vacances correctes, une durée du travail de 42 heures en moyenne nationale et un faible risque de chômage. Les avancées sociales ne sont jamais le résultat de décrets unilatéraux, mais d'un chemin commun entre employeurs et employés, avec l'aide intelligente du politique.

A ce titre, l'exemple d'un pays comme la France qui décide, contre toute analyse économique, d'instituer les 35 heures, montre parfaitement les effets négatifs de ce genre de projet en termes d'emploi.

Toutes les entreprises ne peuvent pas financer l'augmentation du coût du travail qui résulte de l'abaissement de la durée du temps de travail. Nous ne désirons pas que cette initiative entraîne un gel durable des salaires et ait un impact négatif sur les relations entre partenaires sociaux.

En résumé : la force du franc a frappé de nombreuses sociétés et la situation chaotique de la zone euro promet un affaiblissement de la conjoncture. N'ajoutons pas un problème supplémentaire à une situation d'ores et déjà délicate et refusons cette initiative sur les vacances.

**Conférence des médias**  
**L'économie dit non à l'initiative sur les vacances**  
Mardi 21 février 2012

Le discours prononcé fait foi

## L'initiative menace la place économique suisse et l'emploi

Gerold Bühler, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Un vent mauvais souffle sur l'économie suisse. Pratiquement pas un jour ne passe sans que les médias ne parlent de mesures urgentes pour sauver l'euro, de dettes publiques abyssales, du chômage et de la situation préoccupante des jeunes face à l'emploi dans de nombreux pays d'Europe.

Jusqu'à maintenant, la Suisse a étonnamment bien résisté à la crise. Notre économie est solide et témoigne d'une bonne capacité d'adaptation en comparaison internationale. Cela n'est pas dû au hasard. Mis à part un tissu économique très diversifié composé aussi bien de petites et moyennes entreprises que de grandes multinationales, notre pays offre en effet des conditions-cadres attrayantes, notamment une imposition modérée, une sécurité juridique élevée, des marchés ouverts, une administration en comparaison moins bureaucratique, d'excellentes infrastructures et une grande capacité d'innovation. Le droit du travail libéral et la tradition bien établie d'un partenariat social entre employeurs et salariés ont également contribué à son développement. Le partenariat social s'est justement révélé particulièrement précieux durant les périodes économiques difficiles. Dans de nombreuses branches et entreprises, des mesures limitées dans le temps ont ainsi pu être engagées afin de renforcer nos entreprises. Ces mesures ont également contribué à préserver des emplois. L'initiative sur les vacances est une attaque frontale contre un modèle qui a fait ses preuves.

L'initiative sur les vacances nuirait à maints égards à l'économie suisse et aux salariés :

- La Suisse se retrouverait du coup avec un droit minimum de six semaines de vacances inscrit dans la Constitution et figurerait ainsi dans le peloton de tête du classement des congés payés.
- Davantage de vacances avec un salaire inchangé – cela a un coût. Selon les calculs du Conseil fédéral, une semaine de vacances supplémentaires entraînerait une augmentation de 2 % des charges salariales, ce qui représente quelque 6,3 milliards de francs par an. Ce surcoût devrait être supporté par les entreprises suisses et les employeurs du secteur public, alors que les coûts salariaux sont déjà les plus élevés au monde en Suisse.

- Une augmentation des coûts du travail nuirait gravement à la compétitivité de nos entreprises dans un contexte justement déjà très difficile. La Suisse perdrait en outre une partie de son attrait dans la concurrence mondiale entre les sites d'implantation. Or, les entreprises internationales sont extrêmement importantes pour l'économie helvétique. Les entreprises internationales suisses et étrangères génèrent 34% de notre produit intérieur brut, ce qui est loin d'être négligeable. Elles contribuent à la capacité d'innovation et assurent de nombreux emplois. Ces dernières années, les PME très spécialisées de l'industrie de sous-traitance ont largement profité des commandes des entreprises internationales.
- Aujourd'hui, les entreprises suisses sont déjà pénalisées par la surévaluation du franc. Une augmentation des coûts du travail réduirait aussi les chances de la Suisse dans la concurrence pour attirer de nouvelles entreprises ou encourager la création d'entreprises. Or, c'est justement ce dont nous avons besoin. Ces dernières décennies, les nouvelles entreprises ont largement contribué à la croissance et à la prospérité de la Suisse, sans parler des recettes fiscales substantielles qu'elles ont générées. Les entreprises multinationales sont flexibles dans le choix de leurs sites d'implantation, elles investissent et s'installent là où les conditions sont les plus favorables. Un exemple : où une entreprise s'installerait-elle si elle avait le choix entre la Suisse et un pays offrant des conditions similaires, sachant que les coûts salariaux sont plus élevés en Suisse et qu'il faudra s'accommoder d'un droit minimal aux vacances de 6 semaines ? En cas d'acceptation de l'initiative sur les vacances, les probabilités seraient grandes que les entreprises n'optent pas pour la Suisse, mais pour un pays où les salaires sont moins élevés et la réglementation des vacances moins contraignante. L'un des corollaires serait la perte d'emplois.
- L'initiative sur les vacances nuit particulièrement aux petites et moyennes entreprises qui emploient moins de 250 collaborateurs. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie et représentent 99,7 % des entreprises suisses. Elles seraient les grandes perdantes, car l'initiative les toucherait doublement : le départ de grandes entreprises ou d'entreprises internationales priverait l'industrie de sous-traitance de ses moyens d'existence. Si les entreprises locales ne peuvent plus produire à des conditions concurrentielles – je pense en particulier à l'industrie d'exportation pénalisée par le franc fort – une délocalisation à l'étranger serait inévitable. Pour des raisons de coûts, on peut aussi s'attendre à ce que les sous-traitants achètent davantage de biens et de services à l'étranger à des prix plus compétitifs au lieu de travailler comme jusqu'ici avec les PME indigènes. Il faut absolument éviter de tomber dans ce cercle vicieux.

Les auteurs de l'initiative estiment plus important d'allonger le droit légal aux vacances que de préserver la place économique suisse et les réglementations sectorielles du temps de travail qui ont fait leurs preuves. La négociation du droit aux vacances par les partenaires sociaux et la flexibilité qui en résulte sont des atouts que l'on envie à la Suisse loin à la ronde. En tant que pays pauvre en matières premières, la Suisse doit prendre soin de sa principale source de richesse – la main d'œuvre humaine. Nous ne pouvons pas nous permettre d'affaiblir notre place économique. La qualité des conditions-cadres offertes sera déterminante pour le développement futur de notre économie. Ces conditions-cadres ont une influence considérable sur les entreprises implantées dans notre pays et constituent la condition aussi bien pour de nouveaux investissements que pour la création d'emplois. Nous ne devons pas perdre de vue que nous occupons encore une position enviable dans le classement international de la compétitivité et de la capacité d'innovation.

L'initiative sur les vacances met inutilement en jeu l'un de nos atouts dans la concurrence internationale. C'est pourquoi je voterai CONTRE l'initiative sur les vacances le 11 mars prochain.